

# JOURNAL DE ROUBAIX

## POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

### ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

## BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.  
Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 francs par an.  
14 » six mois.  
7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITTE, BULLIET et C<sup>ie</sup>, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. MAYAS, LAFITTE, BULLIET et C<sup>ie</sup>, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

**L'imprimerie du Journal de Roubaix est transférée, Grande-Rue, 56.**

### ROUBAIX

2 janvier 1862.

#### BULLETIN POLITIQUE.

Les nombreuses dépêches des États-Unis rendent au maintien de la paix les probabilités que les dépêches antérieures avaient paru leur faire perdre. On ne se querelle plus, on discute. La question a passé du terrain brûlant des partis à l'examen des diplomates et des hommes d'État : c'est dire que les partisans de la guerre ont perdu la plupart de leurs chances. Le *Morning-Post* et d'autres journaux de Londres s'efforcent, il est vrai, d'induire du retard apporté par le ministre Seward dans sa réponse aux communications officielles de lord Lyons, que le cabinet de Washington ne veut rien céder; mais des interprétations, quelque ingénieuses qu'elles soient, ne sauraient faire oublier la portée rassurante de l'ensemble des nouvelles.

En somme, les ministres de M. Lincoln, aussi bien que les hommes politiques de Washington, montrent, de l'aveu du *Times* et du *Morning-Post* lui-même, des dispositions pleines de courtoisie qui conservent aux relations de lord Lyons et de M. Seward, les formes les plus satisfaisantes. Une remarque qui vient à la pensée de tous trouve, ici, naturellement sa place. C'est qu'on ne peut trop blâmer la légèreté, pour ne pas dire plus, avec laquelle certains organes de la presse ont prétendu que la guerre était décidée depuis le 18 décembre entre l'Angleterre et les États-Unis. Les dépêches d'après lesquelles les journaux auxquels nous faisons allusion émettaient ces assurances, étaient purement imaginaires.

Il est question d'une nouvelle proposition de M. Fould, ayant pour objet la création, au ministère des finances, d'un contrôle général des dépenses ministérielles.

Une dépêche de Rome annonce que le cardinal Antonelli s'est opposé vivement à l'occupation d'Alatri par les troupes françaises. Le cardinal aurait déclaré que si le général de Goyon voulait occuper cette localité, il le ferait par la force, mais que le gouvernement de Sa Sainteté n'y donnerait jamais son consentement.

On dit que l'empereur Alexandre est très disposé à faire cesser l'état de siège dans le royaume de Pologne et à réaliser les réformes concédées dernièrement à ce pays. On dit que l'empereur se propose de visiter Varsovie dans le mois d'avril prochain, pour se convaincre lui-même de la véritable situation de la Pologne. On dit qu'il ne desire que de faire cesser la situation anormale et le régime d'oppression suivi en ce moment par les autorités de Varsovie aussitôt qu'on en aura fini avec l'agitation religieuse.

On craint de nouveaux troubles de la part des Sikhs. Le dernier courrier de Bombay nous apprend que trois batteries d'artillerie qui étaient sur le point de s'embarquer pour l'Angleterre en ont été empêchées par le télégraphe. On attend avec anxiété des nouvelles de l'Inde.

J. REBOUX.

Suivant des rumeurs très accréditées, le Sénat et le Corps législatif seraient convoqués pour le lundi 27 janvier. L'empereur, dans le discours adressé aux représentants du pays, exposerait nettement la politique de la France sur les questions à l'ordre du jour, et en particulier à l'égard de l'Italie.

Il y a eu avant-hier aux Tuileries, un conseil de ministres sous la présidence de l'empereur; on y a pris connaissance, assure-t-on, des dépêches de M. Mercier, ministre de France aux États-Unis, transmises par le *Bavaria*, arrivé hier matin à Southampton.

Par décret du 28 décembre, une commission est instituée à l'effet de préparer un projet de loi pour réglementer la propriété littéraire et artistique, et coordonner dans un code unique la législation spéciale.

La commission a pour président M. le

comte Walewski et pour secrétaire M. Camille Doucet.

#### On écrit de Berlin :

Notre légation de Constantinople vient d'être le théâtre d'un petit scandale qui ne peut manquer de produire un effet fâcheux. Le prédicateur de la légation, M. Pischon, a inauguré dernièrement la première chapelle évangélique qui ait été construite à Constantinople, et dont le feu roi Frédéric-Guillaume IV a fait presque entièrement les frais.

Dans le discours qu'il prononça à cette occasion devant une nombreuse assemblée, le prédicateur s'adressa au comte Goltz, le chef de la légation prussienne, et l'invita à se tenir éloigné à l'avenir, pendant quatre mois, de toute cérémonie du culte, comme cela était déjà arrivé. L'ambassadeur demanda immédiatement par le télégraphe la destitution de M. Pischon. Le gouvernement a fait droit à sa demande, et le prédicateur est en route pour Berlin, où il aura à répondre à des poursuites disciplinaires.

#### Angleterre.

Le *Morning-Post* émet les observations suivantes sur les dernières dépêches de New-York :

« Le maigre télégramme qui nous parle de l'arrivée de la malle américaine est bien insuffisant pour satisfaire à l'avidité de la curiosité publique.

« L'Africa, dont nous avons devancé l'arrivée, a été retenu quelques jours, afin de transporter les importantes dépêches de lord Lyons. On peut maintenant attendre dans deux ou trois jours l'arrivée de ce bâtiment. C'est alors que l'on peut compter sur des informations officielles à l'égard de cette question qui domine toutes les autres.

« Ce n'est pas cependant que nous demeurions sans informations importantes. Les colonnes des journaux apportés par le *Bavaria*, ne nous donnent pas d'indication ambiguë sur le résultat final de la crise... Si nous sommes exactement informés de l'état des sentiments dans les États du Nord, il ne montre qu'avec une trop grande probabilité la décision suprême du cabinet de Washington.

« Pendant trois jours avant le départ du steamer qui vient d'arriver, on savait à New-York que l'Angleterre avait fait une demande péremptoire pour l'extradition des commissaires et qu'en cas de refus, la

guerre était inévitable. Ces faits connus, il paraîtrait cependant que, parmi les fédéraux, l'idée prédominante était que, n'importe le résultat à venir, MM. Seward et Mason ne seraient pas rendus.

« Espérons cependant que la prudence se fera entendre dans les conseils du cabinet de Washington. La multitude, est peut-être trop aveugle pour voir l'impudence absolue du pays à lutter contre la Grande Bretagne dans l'arène de la guerre. Mais ceux qu'elle établit pour gérer les affaires doivent y voir pour elle et lui donner de sages conseils. Reste à savoir si ceux qui composent le gouvernement des États fédéraux auront assez de patriotisme pour suivre cette ligne de conduite.

#### On lit dans le Journal de Francfort :

« Dans les cercles financiers, on parle beaucoup du voyage du baron de Rothschild en Italie; on dit bien que le baron visite son gendre à Turin, et son oncle à Nice, mais on pense qu'un nouvel emprunt sarde, qu'on regarde comme inévitable, a déterminé M. de Rothschild à se rendre en Italie. En outre, le poste de directeur-général du chemin de fer italien du sud est devenu vacant par suite de la mort de M. de Lapeyrière, et il s'agit de nommer un nouveau directeur. Le poste en question rapporte 100.000 fr. par an, et pourtant il est difficile de trouver quelqu'un qui veuille l'occuper.

Quelques troubles ont eu lieu à Lemberg, capitale de la Pologne autrichienne. Les agents de la police, ayant voulu empêcher les chants nationaux, ont été insultés; des rassemblements nombreux se sont formés et ont été dispersés par les patrouilles. Ces faits ont amenés plusieurs arrestations.

L'Ami de la Chine, journal anglais de Canton, portant la date du 9 novembre, raconte que la ville avait été fort agitée quelques jours auparavant par suite de l'arrivée d'un navire venant de Wilmington et portant le pavillon des États confédérés.

Leurs Excellences ayant exprimé le désir de voir ce pavillon, il fut envoyé à la maison du Gouvernement, examiné et renvoyé au capitaine du navire, qui le hissa sur son porte-pavillon.

Lorsqu'on aperçut le drapeau déployé, il s'ensuivit une extrême agitation, et un capitaine de New-York, appartenant au gouvernement fédéral, fit feu avec son ré-

volver sur le navire nouvellement arrivé. Quelques moments après, le même officier, accompagné d'un autre capitaine d'un navire de Bristol, se dirigea vers le navire américain suivi par une foule de 3 à 400 personnes; le pavillon fut arraché et mis pièces.

Vers minuit, l'équipage se disposait à les remplacer, lorsqu'un avis de Louis-Excellences, promptement transmis par le chef de la police, vint recommander de n'en rien faire. Ce fut une sage mesure sans laquelle cette affaire aurait pris une tournure sérieuse.

#### Tribunaux.

##### AFFAIRE, MIRS.

On dit que M. Mirès a appris des samedi soir, dans sa cellule de Mazas, que l'arrêt de la Cour impériale avait été cassé par la Cour suprême. L'ex-banquier attendait avec une impatience facile à concevoir le résultat, et jusqu'au dernier moment, il avait conservé la plus ferme espérance. On dit que quand il connut l'arrêt de cassation, il fut pris d'un tremblement convulsif, et pendant quelques instants, ne fut plus maître de lui-même. Le rejet de son pourvoi n'eût pas produit en lui un effet plus puissant.

On croit que l'affaire ne pourra pas venir devant la Cour de Douai avant le milieu de février.

Le tribunal de commerce de la Seine vient de rendre en matière de transport un jugement du plus haut intérêt pour les expéditeurs : Aux termes de cet arrêt consulaire, toute compagnie de chemin de fer qui pendant plusieurs années a transporté à prix réduit des marchandises encombrantes pesant moins de 200 kilogrammes par mètre cube, n'a pas le droit de relever les prix et d'appliquer le tarif ordinaire sans avoir donné au commerce un aversissement préalable une année à l'avance, conformément aux prescriptions du cahier des charges.

L'affaire en diffamation de M. Pimard contre la *Gazette de France*, le *Harivari*, le *Courrier du Dimanche* qui avait déjà été renvoyée, a été remise encore à huitaine.

M. Neffizer, gérant et rédacteur en chef du journal le *Temps*, M. Legault, rédacteur du même journal; M. Adolphe Guerot, gérant et rédacteur en chef du journal l'*Opinion nationale*, et M. Pauchet, rédacteur du même journal, étaient cités hier devant le tribunal correctionnel (6<sup>e</sup> ch.), présidé par M. Salmon, sous la

#### FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 3 JANVIER 1862.

N° 14.

### LE FILS ADOPTIF.\*

#### CHAPITRE XV.

##### CONSEQUENCES D'UNE FAUSSE POSITION.

Quelques semaines après la scène que nous venons de rapporter, Clémentine se précipita, en pleurant, dans le salon où sa mère était seule, se jeta sur un sofa et se cacha le visage dans les coussins.

« Pourquoi ces pleurs ? demanda M<sup>me</sup> Adam. Depuis quelque temps tout allait si bien; que s'est-il donc encore passé ?

« Tu sais, s'écria Clémentine sanglotant toujours, que Jules veut absolument que sa femme sache jouer du piano, et que je me suis mise à l'apprendre. Mais est-ce ma faute si je n'ai ni talent, ni goût pour la musique ? Il m'avait priée d'étudier un morceau, et au moment où j'allais me mettre au piano, Adolphe m'apportait en passant un roman de Charles de Bernard. A peine en avais-je commencé la lecture que Jules arriva, et que j'eus un orage à essuyer; et maintenant... mais non,

je te ferai grâce de ce qui suivit. — Je parierais bien pourtant que ce ne fut rien qui vaille la peine de s'en affliger.

« Jamais il ne m'aimera, quoi qu'il en dise, et ses reproches sont d'autant plus sensibles pour moi que je n'en avais jamais reçu de personne avant mes fiançailles. Je ne deviendrais pas sa femme, si mon père savait combien il est grand et exigeant.

« Ce petit nuage se dissipera bien vite. Applique toi seulement à imposer silence à tes caprices puerils, et le temps en fera promptement justice. Je regrette amèrement aujourd'hui que ton père et moi, idolâtrant notre enfant unique, nous ayons toujours cédé à tes volontés. Sois, en outre, un peu plus circonspecte dans ta conduite envers Adolphe.

« Jules serait-il jaloux de lui ? demanda Clémentine avec surprise et en rougissant de joie.

« Non; mais il est blessant pour son amour-propre et pour son cœur que tu sembles parfois le regarder comme étant inférieur à Adolphe.

« C'est une erreur, mais...

« Quand on aime son fiancé, interrompit M<sup>me</sup> Adam, et qu'on veut être heureuse en ménage, il faut s'attacher à étudier son caractère et ses goûts et à s'y conformer.

« Le voici, » dit Clémentine en tressaillant, et elle baissa les yeux.

Jules entra, l'air sérieux, mais calme. « Clémentine, dit-il, vient sans doute d'épancher son cœur dans le sein maternel ?

« Elle est triste, la pauvre enfant, car elle craint que tu ne sois pas satisfait d'elle.

« Une fierté légitime lui interdit de

s'attrister, si elle trouve que je n'aie pas de sujet de mécontentement; si elle pense le contraire, je n'en puis rien.

« Te contenter est au-dessus de mes forces, » répondit vivement Clémentine, blessée de cet air et de ce ton d'indifférence.

M<sup>me</sup> Adam étant sortie pour donner quelques ordres, Jules attacha sur Clémentine des regards qu'elle ne put soutenir.

« Je t'avoue, lui dit-il, que je suis profondément affligé de ces scènes éternelles; l'une n'est pas plutôt finie qu'une autre lui succède.

« Et d'où proviennent-elles, si ce n'est de tes exigences ? Il y a très-longtemps d'ailleurs, ajouta-t-elle avec naïveté, il y a trois grandes semaines que nous ne nous soyons querellés.

« Trois semaines — et Jules faillit sourire malgré sa tristesse — c'est une éternité, n'est-ce pas ?

« Tant s'en faut, car elles se sont écoulées avec la rapidité de l'éclair.

« Essayons d'effacer jusqu'à la trace de ces dissentiments si pénibles, reprit-il avec un soupir qui ne trahissait pas d'aigreur. Si tu m'aimes réellement comme tu me l'as dit, la plus agréable et la principale de tes préoccupations sera de chercher à me faire plaisir. Tu sais quel prix j'attache à la musique, qui prête tant de charme à un intérieur, et cependant tu apportes à l'étude du piano une indolence à fatiguer la patience la plus robuste.

« Il faut donc que ta femme soit musicienne pour te rendre heureux ?

« Je tiens au moins à ce qu'elle ait du goût pour la musique.

« Et le moyen d'empêcher longtemps le naturel de reprendre le dessus ?

« Un amour réel, profond, triomphera du naturel.

« Pardonne-moi, et je serai de ce moment l'éclaire la plus obéissante.

« De tout cœur, et que la paix soit faite ! » dit-il affectueusement.

M<sup>me</sup> Adam reparut et éloigna sa fille en la chargeant d'une petite commission. Dès que Clémentine fut sortie, elle dit à Jules : comment cela finira-t-il ? Je tremble que tu...

« Parlez sans crainte, s'écria-t-il le regard sombre. Vous voulez dire, n'est-ce pas, que je n'aurais pas dû rechercher sa main ? Mais je croyais pouvoir former à ma guise cette naïve enfant qui m'aimait, qui m'aimait encore et que j'espère rendre heureuse.

« Je ne révoque pas en doute tes bonnes intentions, mais je crains que tu ne te fasses illusion. Les torts sont plus de ton côté que du sien. Elle a un vague sentiment de ce que ton amour pour elle laisse à désirer; elle sent, plus peut-être par instinct que par pénétration, qu'elle a lieu d'être jalouse d'Adèle, qui, malheureusement pour vous deux, occupe encore une place dans ton cœur. Si tu aimais Clémentine comme elle t'aime, tu ferais d'elle tout ce que tu voudrais.

« Mais elle ne partage en rien ma manière de voir.

« Tu avoueras que ce n'est point sa faute. Sois moins absolu, et bientôt elle changera à son propre insu et ne verra plus que par tes yeux, si je ne me trompe.

Jules se tut, reconnaissant que M<sup>me</sup> Adam pouvait avoir raison, et elle se retira.

Un soir que le hasard avait réuni chez M. Adam quelques intimes, Clémentine commençait à servir le thé, lorsqu'un ami de son père lança dans la conversation quelques paroles qui produisirent une sensation des plus vives.

« Adèle, dit-il, va faire un bon parti à Santander; elle a déjà promis sa main, mais on obtient que les fiançailles n'aient lieu que dans un couple de mois, et ce sera seulement alors qu'elle demandera le consentement de son tuteur.

« A cette nouvelle inattendue, Clémentine fut tellement saisie que la théière faillit lui échapper de la main. Elle eut beau faire, sa joie éclata sur son visage et n'eût chappé point à M. Adam.

« Peut-on ajouter foi à pareil bruit ? demanda-t-il, craignant pour sa fille une amère déception.

« Quant à moi, j'en doute, dit Adolphe; car, s'il était fondé, ma famille en saurait quelque chose; Adèle ne se serait pas engagée sans consulter sa tante.

« C'est pourtant, croyez-moi, la pure vérité, repiqua l'ami; un avenir très-prochain vous en convaincra.

Jules, qui était sorti un instant pour fumer un cigare, ouvrait précisément la porte pour rentrer quand surgit cet incident. Foudroyé par les premiers mots qu'il entendit, il la ferma au plus vite et chancelant et n'eut que le temps de s'appuyer contre le mur dans le corridor.

Dès qu'il fut un peu remis, il se traîna jusque chez M. Roger, cet ami sur lequel le jugement sain jouissait d'une grande autorité à ses yeux. Il arriva épuisé, pâle, les traits bouleversés, le front couvert d'une sueur froide, et se laissa tomber sur un sofa sans proférer une parole.